



©FAO/Kalende Boniface Mulonda

ACTUALISATION DE LA STRATÉGIE ET DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'AQUACULTURE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Juin 2025

ODD:



Pays:

République démocratique du Congo

Code du projet:

TCP/DRC/3904

Contribution de la FAO:

150 000 USD

Période de mise en œuvre:

3 juillet 2023–31 juillet 2024

Contact:

Représentation de la FAO en République démocratique du Congo
FAO-CD@fao.org

Partenaire

Ministère de la pêche et élevage.

Bénéficiaires

Acteurs du secteur aquacole; membres du Comité technique préparatoire (CTP); populations rurales.

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPF)

Domaine prioritaire 1: Renforcer la gouvernance des secteurs de l'agriculture, pêches et élevage, développement rural et environnement (eaux, forêts, biodiversité).

Produit 1.2: Les politiques et stratégies sectorielles sont élaborées, revues et harmonisées.



DESCRIPTION DU PROJET

La République démocratique du Congo dispose d'un immense potentiel piscicole, grâce à ses nombreux bas-fonds et vastes plans d'eau propices au développement de l'aquaculture. Ce potentiel permet d'envisager divers systèmes de production, tels que la pisciculture en étangs, en cages flottantes, en enclos ou encore en bacs. Toutefois, malgré cette richesse naturelle, les activités aquacoles demeurent à un stade embryonnaire. La contribution du secteur à la sécurité alimentaire et au développement socioéconomique du pays reste marginale, bien en deçà des potentialités existantes.

Cette situation s'explique par plusieurs facteurs: des politiques de développement inadaptées, un manque de cohérence dans les stratégies et les plans d'action, une faible compétitivité des systèmes de production, des capacités institutionnelles limitées, des services d'encadrement et de vulgarisation peu performants, une pratique majoritairement axée sur l'aquaculture de subsistance ou semi-intensive, et des conflits persistants dans l'est du pays. À cela s'ajoutent le manque d'écloseries pour la production d'alevins de qualité, l'insuffisance de provenderies capables de fournir des aliments performants à des coûts compétitifs, ainsi qu'une forte dépendance des pisciculteurs à des projets extérieurs, souvent incapables de générer une autosuffisance financière ou de garantir l'accès à des financements institutionnels durables.

Conscient de ces faiblesses, le Gouvernement congolais avait sollicité l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2008, à travers le projet TCP/DRC/3102, «Assistance à la définition d'une stratégie et d'un plan de développement de l'aquaculture de la République démocratique du Congo». Ce projet avait abouti à l'élaboration d'un plan de développement de l'aquaculture pour la période 2010-2015.

Depuis lors, le contexte institutionnel a évolué. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture a été élevé au rang de ministère, avec la création d'un secrétariat général, de plusieurs directions techniques normatives, et d'un service d'encadrement de terrain: le Service national de développement de la pêche et de l'aquaculture (SENADEPA). Parallèlement, le domaine aquacole a connu des avancées techniques importantes, avec l'émergence de nouvelles thématiques, approches et technologies.

Face à ces évolutions institutionnelles, techniques et réglementaires, il est apparu nécessaire de procéder à une actualisation de la Stratégie de développement durable de l'aquaculture et du Plan de développement durable de l'aquaculture. L'objectif est de doter le pays d'un outil de planification aligné sur les principes internationaux de gestion durable des ressources naturelles, capable de renforcer la production piscicole nationale, d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de créer des revenus et des emplois décents.

C'est dans cette optique que le Ministère de la pêche et élevage a sollicité un nouvel appui technique et financier auprès de la FAO, en vue de l'actualisation de la stratégie et du plan de développement durable de l'aquaculture, afin de combler les lacunes identifiées et répondre aux défis actuels du secteur. Ce rapport présente le soutien apporté dans ce cadre.



IMPACT

L'appui technique de la FAO a contribué à renforcer la gouvernance et à promouvoir le développement durable du secteur de l'aquaculture en République démocratique du Congo. Il a notamment permis d'aligner les ambitions nationales du secteur aquacole sur les normes et principes internationaux en matière de gestion des ressources naturelles, tout en soutenant une amélioration durable et significative de la production aquacole.

Les outils proposés grâce à l'appui de la FAO permettront de mettre en place des programmes visant l'amélioration des infrastructures aquacoles. Ils favoriseront notamment la promotion de la production d'alevins à travers l'installation d'écloseries et de provenderies dans les zones à vocation aquacole commerciale. Par ailleurs, ils contribueront au développement de l'aquaculture familiale en appuyant l'amélioration des systèmes de production propres à chaque zone d'intervention des aquaculteurs.

À ce titre, le projet contribue directement à plusieurs objectifs de développement durable (ODD). En promouvant une utilisation durable des ressources halieutiques pour une production accrue respectueuse de l'environnement, il contribue à l'ODD 2 (Faim zéro) et à l'ODD 14 (Vie aquatique). Par ailleurs, en soutenant des activités économiques, il contribue également à l'ODD 1 (Pas de pauvreté) ainsi qu'à l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique).

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Le projet a contribué au renforcement des capacités nationales en matière de collecte et d'analyse des données, en soutien au processus de planification pour l'actualisation de la Stratégie de développement durable de l'aquaculture. Cet appui technique a permis d'aboutir à plusieurs résultats concrets, notamment: i) la création d'une base de données du secteur aquacole; ii) l'actualisation du Plan de développement durable de l'aquaculture; iii) la production d'une carte digitale des zones à fort potentiel aquacole; iv) la réalisation d'un rapport de l'étude diagnostique du secteur de l'aquaculture.

Le projet a permis d'impliquer de multiples parties prenantes, notamment le service technique d'encadrement sur le terrain, le Service national de développement de la pêche et de l'aquaculture (SENADEPA), dans le processus de collecte des données primaires.

Tout au long de la mise en œuvre du projet, le secteur privé et la société civile ont été régulièrement consultés et impliqués afin de garantir une approche inclusive et participative.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Face aux défis sécuritaires dans les provinces du Kivu et à la dégradation généralisée des routes en, le gouvernement a dû adapter la collecte des données sur le terrain. Toutefois, les activités se sont déroulées conformément au calendrier établi et au budget initial.

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Les parties prenantes se sont engagées à poursuivre les activités du projet sans assistance technique supplémentaire. Dans les zones ciblées, de nombreuses personnes ont manifesté un réel engouement pour le développement de l'aquaculture. Grâce aux compétences acquises lors des formations, plusieurs acteurs sont désormais impliqués dans le secteur de l'aquaculture commerciale et se déclarent capables de mener des activités de production, à condition que le gouvernement mette en place des mesures incitatives appropriées.

Il est recommandé que le gouvernement adopte officiellement la Stratégie de développement durable de l'aquaculture et le Plan de développement durable de l'aquaculture, afin de permettre la mise en place d'un cadre d'investissement propice à leur mise en œuvre et à l'opérationnalisation effective de la stratégie nationale pour le développement du secteur.

DURABILITÉ

1. Renforcement des capacités

Le projet a renforcé les connaissances locales grâce à la participation active des acteurs du secteur aquacole. Cette contribution s'est manifestée notamment lors de l'atelier national de validation de la stratégie et du plan de développement de l'aquaculture, mais également à travers les différents ateliers de renforcement des capacités organisés pour les enquêteurs et les membres du comité technique préparatoire (CTP).

Les politiques en vigueur ainsi que le cadre juridique existant favorisent la durabilité des résultats du projet, dans la mesure où les principales institutions nationales concernées ont été pleinement impliquées.

Il s'agit notamment du Ministère de la pêche et élevage, du Secrétariat général de la pêche et de l'élevage, de la Direction en charge de l'aquaculture, ainsi que du SENADEPA. Leur engagement à travers le CTP et d'autres membres de l'équipe de mise en œuvre a contribué à assurer l'ancrage institutionnel du projet.

2. Égalité des genres

Les femmes ont activement participé aux différentes étapes du projet, notamment lors des missions d'enquête et de collecte de données, ainsi qu'au cours de l'atelier de restitution et de validation des informations recueillies sur les sites à fort potentiel aquacole.

Par ailleurs, la collecte et l'analyse des données provinciales sur l'aquaculture ont permis d'intégrer des informations désagrégées par genre, renforçant ainsi la prise en compte de l'égalité entre les sexes dans le développement du secteur.

3. Approche fondée sur les droits humains, en particulier le droit à l'alimentation et à un travail décent

En contribuant à la mise en place de conditions institutionnelles favorables à l'augmentation de la production aquacole, le projet soutient indirectement la création d'emplois ainsi que l'amélioration de la disponibilité alimentaire dans le pays.

4. Durabilité économique

Les produits et services proposés par le projet ne sont pas pleinement accessibles à tous les bénéficiaires en raison du coût élevé des aliments formulés ou concentrés. En particulier, le dispositif d'incubation des œufs, étant coûteux, ne sera pas à la portée de tous. De plus, il est important de noter que de nombreux ménages bénéficiaires se trouvent dans une situation de vulnérabilité économique, ce qui limite leur capacité à accéder à ces ressources.



©FAO/Kalende Boniface/Mulonda

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION

- ❑ **Baguma L. / Kazadi E. / Kombozi G.** 2024. *Guide pour consolidation des données du terrain.* Kinshasa, République démocratique du Congo.
- ❑ **Baguma L. / Kazadi E. / Kombozi G. / Mulonda B.** 2024. *Rapport d'élaboration des critères de sélection des zones à hauts potentiels et des stations publiques utiles.* Kinshasa, République démocratique du Congo.
- ❑ **Baguma L. / Kazadi E. / Kombozi G. / Mulonda B.** 2024. *Rapport d'étude diagnostique du secteur d'aquaculture / Revue sectorielle d'aquaculture.* Kinshasa, République démocratique du Congo.
- ❑ **Baguma L. / Kazadi E. / Kombozi G.** 2024. *Rapport de l'atelier de présentation des données d'enquêtes sur terrain renforcement de capacité des enquêteurs pour l'actualisation du plan et stratégie nationale de développement de l'aquaculture en République démocratique du Congo.* Kinshasa, République démocratique du Congo.
- ❑ **Baguma L. / Kazadi E. / Kombozi G.** 2024. *Rapport de l'atelier de renforcement de capacité des enquêteurs pour l'actualisation du plan et stratégie nationale de développement de l'aquaculture en République démocratique du Congo.* Kinshasa, République démocratique du Congo.
- ❑ **Baguma L. / Kazadi E. / Kombozi G. / Mulonda B.** 2024. *Rapport de l'atelier de validation des documents de base pour l'actualisation de la stratégie et plan de développement durable de l'aquaculture: diagnostic sectoriel, critères de sélection des zones potentielles et stations aquacoles, cartographie digitale aquacole.* Kinshasa, République démocratique du Congo.
- ❑ **Baguma L. / Kazadi E. / Kombozi G.** 2024. *Rapport de la réunion du comité technique préparatoire du projet d'actualisation du plan et stratégie nationale de développement de l'aquaculture en République démocratique du Congo.* Kinshasa, République démocratique du Congo.
- ❑ **Baguma L. / Kazadi E. / Kombozi G. / Mulonda B.** 2024. *Stratégie actualisée de développement de l'aquaculture en République démocratique du Congo.* Kinshasa, République démocratique du Congo.
- ❑ **Baguma L. / Kazadi E. / Kinadjian L. / Mulonda B.** 2023. *Plan de développement durable de l'aquaculture horizon 2025-2030 en République démocratique du Congo.* Kinshasa, République démocratique du Congo.
- ❑ **Boniface M. / Kazadi E. / Kinadjian L. / Nelson R.** 2024. *Évaluation de la durabilité de la pisciculture en eau douce, version n°1 (Fresh water Fish Farming sustainability assessment No1).* Kinshasa, République démocratique du Congo.

RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	La bonne gouvernance et la promotion du développement durable du secteur de l'aquaculture en République démocratique du Congo sont renforcées		
Résultat	Les capacités nationales en matière de collecte et d'analyse des données en appui au processus de planification pour l'actualisation de la Stratégie et du Plan de développement durable de l'aquaculture sont renforcées		
	Indicateur (s)	Le comité technique préparatoire (CTP) mis en place est formé.	
	Situation de référence	0	
	Objectif final	1	
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	Grâce à une approche participative, la Stratégie de développement durable de l'aquaculture et le Plan de développement durable de l'aquaculture ont été élaborés et adoptés par le gouvernement. Ces résultats ont été notamment soutenus par un CTP composé d'experts.	
Produit 1			
	Les informations utiles pour l'actualisation de la Stratégie et du Plan de développement durable de l'aquaculture sont identifiées, collectées, disponibles et validées		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Un système de collecte de données est établi et fonctionnel.	1	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires	Les données nécessaires à la mise à jour de la Stratégie de développement durable de l'aquaculture et du Plan de développement durable de l'aquaculture ont été collectées, et une base de données dédiée a été constituée. En amont, les enquêteurs ainsi que les membres du CTP ont bénéficié de formations spécifiques sur la collecte et le traitement des données provinciales relatives à l'aquaculture, ainsi que sur la revue documentaire. Les contributions d'experts ont été intégrées lors de l'atelier de validation des données de terrain, issues des sites aquacoles à fort potentiel situés dans les provinces ciblées par le projet (Kinshasa, Sud-Kivu, Tanganyika, Haut-Katanga, Maniema, Lualaba, Kasai-Oriental, Kasai-Central, Kasai, Kwango, Kwilu, Kongo-Central, Équateur, Tshopo et Nord-Kivu). L'ensemble des missions d'enquête a été mené avec le soutien actif des autorités administratives décentralisées.		
Activité 1.1			
	Définir les profils et sélectionner les experts pour le comité technique préparatoire (CTP)		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Le profil des experts devant composer le comité a été défini, et le CTP du projet a été officiellement mis en place à Kinshasa par le ministère en charge de l'aquaculture, en collaboration avec la FAO. Ce comité est constitué d'experts issus des ministères clés impliqués dans le développement du secteur de l'aquaculture, notamment ceux en charge de la pêche, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, des finances, et le Ministre du plan.	
Activité 1.2			
	Recruter un consultant national		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un consultant national, expert en gouvernance, en politiques publiques et en planification du développement de l'aquaculture, a été recruté.	
Activité 1.3			
	Recruter des experts internationaux		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un expert international en économie, développement et planification de l'aquaculture, ainsi qu'en systèmes d'information géographique (SIG) appliqués à l'aquaculture, a été recruté.	
Activité 1.4			
	Organiser une revue documentaire		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Une revue des documents existants relatifs à la production, à la planification et à la programmation des activités du secteur de l'aquaculture a été menée. Cette analyse a couvert les ressources disponibles au niveau du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale et du Bureau pays de la FAO, du Ministère de la pêche et élevage, ainsi que d'autres institutions publiques et privées engagées dans le développement de l'aquaculture.	
Activité 1.5			
	Organiser les réunions préparatoires du comité technique préparatoire (CTP)		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Des réunions préparatoires ont été organisées à Kinshasa entre les membres du CTP, le consultant national et l'expert international, en vue de leur mise à niveau et de la planification du processus d'élaboration de la Stratégie et du Plan de développement durable de l'aquaculture (feuille de route).	

Activité 1.6	Organiser l'atelier de lancement du projet	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Un atelier participatif de lancement du projet a été organisé à Kinshasa, réunissant les différentes parties prenantes impliquées.
Activité 1.7	Formuler les outils de collecte des données primaires	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les termes de référence des missions d'enquête, le protocole d'enquête ainsi que les outils de collecte de données et d'informations sur le secteur de l'aquaculture ont été élaborés par l'équipe du projet, en collaboration avec les experts international et national, afin de faciliter la mise à jour de la Stratégie de développement durable de l'aquaculture et du Plan de développement durable de l'aquaculture.
Activité 1.8	Développer un système d'information géographique d'identification des zones à fort potentiel aquacole	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	En s'appuyant sur l'expertise en SIG du siège de la FAO à Rome, et en étroite collaboration avec l'expert national en SIG du CTP ainsi que les membres de l'équipe technique du projet, une cartographie numérique des zones à fort potentiel pour le développement de l'aquaculture a été réalisée. Toutefois, cette cartographie reste à compléter par l'intégration de données sectorielles de base au niveau des territoires (unités administratives déconcentrées), incluant notamment la localisation des administrations locales en charge de l'aquaculture, des centres de formation, des universités, des instituts de recherche spécialisés sur les milieux aquatiques et l'aquaculture, ainsi que des infrastructures clés telles que les stations piscicoles, unités d'écloserie, unités de production d'aliments pour poissons, etc.
Activité 1.9	Renforcer les capacités techniques du comité technique préparatoire (CTP)	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les capacités des membres du CTP ont été renforcées grâce à une formation de mise à niveau organisée par les consultants.
Activité 1.10	Formation des enquêteurs et/ou collecteurs des données régionales	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	À Kinshasa, un atelier de formation de deux jours a été organisé pour les enquêteurs sur les techniques de collecte de données sur le terrain, avec le soutien des personnes ressources, du coordonnateur du projet et des consultants.
Activité 1.11	Organiser les missions d'enquêtes ou de collecte de données	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Des missions d'enquête ont été organisées, et le déploiement des enquêteurs formés sur le terrain s'est effectué pendant trois semaines dans les provinces à fort potentiel aquacole ciblées par le projet, notamment dans les provinces de Kinshasa, Sud-Kivu, Tanganyika, Haut-Katanga, Maniema, Lualaba, Kasai-Oriental, Kasai-Central, Kasai, Kwango, Kwilu, Kongo-Central, Équateur, Tshopo et Nord-Kivu.
Activité 1.12	Élaborer d'état de lieu et le diagnostic	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	À partir des données collectées lors des enquêtes de terrain et de la revue documentaire, les consultants de la FAO et le CTP ont élaboré un document présentant l'état des lieux du secteur de l'aquaculture. Ce document de diagnostic a servi à l'actualisation de la stratégie et du plan de développement de l'aquaculture du pays. Il a été validé lors de l'atelier national de validation des résultats du projet.

Activité 1.13	Identifier les problèmes du secteur et les causes (arbres à problèmes)	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	L'étude diagnostique de l'aquaculture a révélé que le secteur souffre de nombreux problèmes chroniques interconnectés. Parmi ces problèmes figurent la faiblesse de la productivité des systèmes aquacoles et l'absence de compétitivité des systèmes de production, qui découlent notamment de la faiblesse des capacités institutionnelles, de l'insuffisance des services d'appui aux producteurs (encadrement et vulgarisation), de l'absence de législation et de professionnalisme dans le secteur, ainsi que de l'impact du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur l'aquaculture. Cependant, des efforts sont déployés par certains opérateurs dans des provinces à fort potentiel aquacole pour produire des alevins de qualité dans les éclosiers. Les enquêtes de terrain ont permis d'identifier plusieurs opérateurs ayant investi dans la production d'alevins, d'abord pour satisfaire leurs propres besoins, puis pour répondre à la demande de leurs clients.
Activité 1.14	Identifier les microprojets et projets structurants pour le développement du secteur aquacole	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Au regard des contraintes identifiées dans l'Activité 1.13, il apparaît que le développement durable de l'aquaculture repose sur les axes stratégiques d'intervention suivants: i) l'amélioration de l'efficacité et de la productivité des systèmes de production existants, avec pour objectif d'accroître la production; ii) le renforcement de la qualité des services d'appui aux producteurs; iii) l'optimisation de la gestion de la filière; iv) la mise en place de mesures d'adaptation aux changements climatiques et de stratégies d'atténuation de la dégradation de l'environnement.
Activité 1.15	Organiser l'atelier de restitutions et validation des données collectées sur les sites à fort potentiel aquacole	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Un atelier de restitution de trois jours a été organisé à Kinshasa pour présenter et valider les données récoltées sur le terrain. Cette rencontre a permis d'examiner les données collectées dans les 16 provinces à fort potentiel aquacole, d'impliquer les enquêteurs et les parties prenantes, et d'identifier les lacunes existantes.
Activité 1.16	Élaborer les rapports de mission	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les rapports de mission ont été élaborés. Chaque enquêteur et consultant régional a mis à disposition un rapport documenté, accompagné d'images. Certaines informations contenues dans le document diagnostic ont été extraites de ces rapports.
Activité 1.17	Organiser l'atelier de restitution et validation des résultats de l'enquête	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Un atelier de restitution de trois jours, réunissant les personnes ressources membres de l'équipe technique préparatoire ainsi que l'ensemble des enquêteurs, a été organisé au sein du Laboratoire vétérinaire national. Tous les résultats des enquêtes y ont été validés.
Activité 1.18	Mise en place de la base de données sectorielles	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Une matrice au format Excel a été créée pour saisir les données collectées et validées lors des missions d'enquête, servant ainsi de base de données pour le secteur aquacole.

Produit 2	La Stratégie nationale de développement de l'aquaculture est élaborée et disponible		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre d'atelier de validation de la stratégie nationale organisé.	1	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires	Des réunions de sensibilisation et de concertation ont été organisées avec les principaux acteurs des parties prenantes afin de souligner l'importance d'un processus cohérent pour élaborer une Stratégie de développement durable de l'aquaculture et un Plan de développement durable de l'aquaculture réalistes et pragmatiques.		
Activité 2.1	Sensibiliser les principaux acteurs		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Des réunions de sensibilisation et de concertation ont été organisées avec les principaux acteurs des parties prenantes, afin de souligner la nécessité d'un processus cohérent pour élaborer une stratégie efficace et un plan de développement durable de l'aquaculture, réaliste et pragmatique.	
Activité 2.2	Préparer le cadre stratégique par le comité technique préparatoire (CTP)		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Après la rédaction du premier brouillon de la stratégie par les experts de la FAO, le document a été transmis aux membres du comité technique préparatoire pour lecture. Un atelier de consolidation a ensuite été organisé à Kinshasa.	
Activité 2.3	Organiser les réunions de concertation avec les parties prenantes		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Des réunions de concertation du CTP ont été organisées avec des personnes ressources pour discuter de la forme et du contenu du projet de stratégie actualisée, ainsi que de la composition du comité de rédaction. L'identification des personnes ressources a été réalisée avec l'appui du Ministère du plan, afin d'intégrer les orientations stratégiques nationales du gouvernement.	
Activité 2.4	Établir la situation de référence du secteur aquacole et son analyse		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Pour établir une situation de référence du secteur aquacole, une analyse diagnostique de la situation technique et socioéconomique du secteur a été menée sur la base des résultats des enquêtes de terrain. Cette analyse a porté sur les éléments suivants: i) l'inventaire des producteurs et des systèmes aquacoles existants; ii) l'évaluation économique du secteur et des systèmes aquacoles; iii) l'identification des groupes cibles; iv) l'analyse des principales contraintes au développement ainsi que des pistes de solutions; v) la définition des actions prioritaires et du rôle de chaque acteur clé.	
Activité 2.5	Rédaction du projet de Stratégie nationale de développement de l'aquaculture		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Le projet de Stratégie nationale de développement de l'aquaculture a été élaboré à partir des données recueillies auprès des institutions et organisations impliquées dans le développement du secteur, ainsi que des résultats des enquêtes de terrain. La version initiale du document a été conçue par les experts de la FAO, puis enrichie et validée techniquement par les membres du CTP lors de diverses réunions techniques.	
Activité 2.6	Organiser l'atelier de validation technique de la Stratégie nationale de développement de l'aquaculture		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Un atelier technique de trois jours s'est tenu du 13 au 16 juin 2024 au centre catholique de Mont Ngafula à Kinshasa pour présenter aux membres du CTP le projet de stratégie nationale de développement de l'aquaculture, en vue de son enrichissement et de sa validation technique. Ce travail de revue et de consolidation a précédé l'atelier national tenu les 20 et 21 juin 2024, où le document a été soumis à amendement. Les modifications proposées lors de ces ateliers ont été intégrées dans la version finale par les consultants national et international, avant sa diffusion aux participants de l'atelier national de validation.	

Activité 2.7	Soumission de la Stratégie nationale de développement de l'aquaculture à l'autorité politique nationale pour validation politique		
	Réalisé	Oui	
Commentaires	Le consultant international, en collaboration avec le consultant national, a travaillé sur les deux documents principaux validés lors de l'atelier national: la stratégie et le plan de développement, ainsi que le document de l'étude diagnostique du secteur de l'aquaculture et le rapport de l'atelier national de validation tenu à l'Hôtel Memling. La version numérique du document de stratégie a été remise à la FAO en vue de son transfert officiel au gouvernement.		
Produit 3	Le Plan de développement durable de l'aquaculture élaboré est disponible		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre d'atelier de validation du Plan de développement durable de l'aquaculture organisé.	1	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires	Deux ateliers de validation du Plan de développement de l'aquaculture ont été organisés à Kinshasa. Le premier atelier a permis la contribution et la validation technique du Plan de développement durable de l'aquaculture par le CTP et les experts de la FAO, tandis que le second, l'atelier national de validation, a impliqué les acteurs publics et privés.		
Activité 3.1	Définition des critères des zones aquacoles potentielles porteuses		
	Réalisé	Oui	
Commentaires	Lors d'un atelier de trois jours, les critères de sélection des zones à fort potentiel aquacole ainsi que des zones prioritaires pour le développement durable de l'aquaculture ont été validés par le CTP, avec l'appui technique des experts de la FAO.		
Activité 3.2	Élaboration d'une carte digitale des potentialités aquacoles dans toutes les provinces		
	Réalisé	Oui	
Commentaires	Une cartographie numérique a été élaborée à partir d'une analyse décisionnelle multicritère utilisant le SIG, enrichie par des données recueillies lors des missions de terrain. Cette carte a permis d'identifier, pour chaque système aquacole en place dans le pays et dans les différentes provinces, les zones à fort potentiel de développement de l'aquaculture à cibler. Elle a été validée au cours d'une réunion de concertation avec le CTP.		
Activité 3.3	Définition des objectifs et actions prioritaires du Plan de développement durable de l'aquaculture		
	Réalisé	Oui	
Commentaires	Une réunion de concertation entre l'équipe de la FAO et le CTP s'est tenue afin de définir les objectifs et les actions prioritaires à intégrer dans le plan de développement durable de l'aquaculture. Ces éléments ont été établis en vue de l'actualisation du plan.		
Activité 3.4	Élaboration du plan de développement durable de l'aquaculture		
	Réalisé	Oui	
Commentaires	Le projet de Plan de développement durable a été élaboré par l'équipe technique du projet, composée des consultants international et national, en intégrant l'ensemble des informations recueillies auprès de diverses sources et en étroite concertation avec les membres du CTP.		
Activité 3.5	Concertation sur le projet de Plan de développement durable de l'aquaculture avec le comité technique prioritaire (CTP)		
	Réalisé	Oui	
Commentaires	Deux réunions de concertation entre l'équipe de la FAO et le CTP ont été tenues pour consolider le projet de plan de développement de l'aquaculture durable et définir les programmes et sous-programmes à mettre en œuvre.		
Activité 3.6	Revue par les pairs du Plan de développement durable de l'aquaculture		
	Réalisé	Oui	
Commentaires	Une fois le Plan de développement durable de l'aquaculture élaboré, les pairs lecteurs ont été sollicités pour en effectuer la relecture, afin de recueillir leurs observations, contributions et recommandations. Cela a été facilité par l'organisation d'un atelier technique dédié à la consolidation du plan, avant sa présentation lors de l'atelier national pour son amendement. Les propositions d'amendements issues de ces ateliers ont été intégrées dans les documents finaux, qui ont ensuite été distribués aux participants lors de l'atelier national de validation.		

Activité 3.7	Validation du Plan de développement durable de l'aquaculture	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	<p>Pour valider le plan de développement durable de l'aquaculture, un atelier national de validation a été organisé du 20 au 21 juin 2024, animé principalement par le coordonnateur national du projet, l'expert international et national, et soutenu par le CTP. Plus de 40 participants, issus des secteurs impliqués dans le développement de l'aquaculture, y ont pris part. Parmi les secteurs représentés figurent les ministères en charge de la pêche et de l'élevage, de l'agriculture, des finances, ainsi que des institutions d'enseignement supérieur et universitaire, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des producteurs de poissons, de semences et d'aliments pour poissons.</p> <p>Les participants ont validé le plan national actualisé de développement durable de l'aquaculture, ainsi que le diagnostic sectoriel, les critères d'identification et de sélection des zones à fort potentiel aquacole, la validation des critères de sélection des stations piscicoles publiques et la cartographie aquacole du pays. Lors de l'atelier, les participants ont formulé plusieurs suggestions pour garantir la mise en œuvre effective du plan. Ils ont souligné la nécessité d'une adoption rapide par le gouvernement et de la vulgarisation des documents de la stratégie et du plan actualisés. Il a également été recommandé de préparer des projets bancables prioritaires pour faciliter l'exécution du plan, ainsi que de veiller à l'approbation rapide de la loi sur les activités aquacoles au Parlement. Enfin, la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation a été jugée essentielle pour assurer le suivi de l'implémentation du plan.</p>
Activité 3.8	Finalisation du Plan de développement durable de l'aquaculture	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	<p>L'équipe du projet a travaillé sur la stratégie et le plan actualisés, ainsi que sur le document de l'étude diagnostique du secteur de l'aquaculture et le rapport de l'atelier national de validation.</p> <p>Les documents actualisés de la stratégie et du plan ont été remis à la FAO sous forme numérique, pour une transmission officielle au gouvernement en vue de leur approbation.</p>

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome, Italie



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International ([CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/))